

Le printemps des profits

CAC 40 Oubliée la crise ! Les grandes entreprises françaises et européennes redeviennent prospères, en grande partie grâce aux pays émergents.

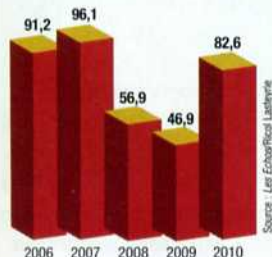


Pompe à Paris. Total arrive encore en tête des plus gros profits du CAC 40 en 2010, avec 10,5 milliards d'euros.

Deux ans après que la crise financière se fut propagée à l'économie réelle, le CAC 40 a presque oublié cette mauvaise passe : cumulés, les profits des 40 plus grosses entreprises françaises cotées ont atteint 83 milliards d'euros pour l'exercice 2010, soit un bond de 85 % par rapport à 2009. Certes, ils n'ont pas encore retrouvé leur niveau de 2007, mais le redressement est spectaculaire. Il ne reste plus qu'une entreprise du CAC 40, Alcatel-Lucent, pour afficher des pertes en 2010.

LES BÉNÉFICES DU CAC 40

Cumul des résultats nets (part du groupe) pour les 40 sociétés composant l'indice à chaque exercice, en milliards d'euros



Nombre de champions durement éprouvés par la crise (Renault, Peugeot mais aussi Arcelor Mittal, STMicroelectronics, Accor ou EADS) ont renoué avec les profits. Pour les banques, les *subprime* ne sont plus qu'un lointain souvenir : dans leur ensemble, leurs bénéfices ont plus que doublé et BNP Paribas décroche la deuxième place des plus gros profits du CAC 40, avec 7,8 milliards d'euros, derrière l'indétrônable Total (à 10,5 milliards d'euros). Conséquence de cette embellie, le montant des dividendes versés aux actionnaires devrait augmenter et avoisiner les 40 milliards d'euros, selon certaines estimations : un record.

Une santé insolente

Comment expliquer la santé insolente de ces poids lourds alors que le contexte économique reste très morose en France et en Europe ? Avant tout par leur internationalisation. Dans son ensemble, le CAC 40 réalise les

trois quarts de son chiffre d'affaires hors de l'Hexagone. La part des revenus qu'il tire des pays émergents est passée en dix ans de 17 à 28 % et dépasse d'ores et déjà les 50 % pour certains fleurons comme Lafarge ou Danone. Le phénomène ne s'observe pas seulement pour les entreprises françaises, mais aussi pour leurs homologues européennes : les experts du gestionnaire de portefeuille Amundi estiment ainsi que d'ici à 2012 ou 2013, plus de 50 % de la marge d'exploitation (*) des entreprises européennes cotées sera produite hors d'Europe, dont 30 % en provenance des pays émergents. Confrontés à la déprime de leurs marchés domestiques, les champions européens vont tous chercher la croissance là où elle est.

A la différence d'autres pays européens, en particulier l'Allemagne, le contraste est saisissant en France entre la situation de ces leaders et celle du reste du tissu productif : les PME françaises croissent peu, exportent peu, innovent peu et sont souvent enfermées dans une relation de sous-traitance, réduite à la discussion sur les prix avec les grands donneurs d'ordres. Le basculement du centre de gravité des très grandes entreprises de l'Europe vers les pays émergents fait donc peser la crainte que l'économie européenne ne s'enfoncé durablement dans l'anémie. En France beaucoup plus qu'en Allemagne. ■

MARC CHEVALLIER



Marge d'exploitation : résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires.

Multinationales Ecoles pour patrons

Où ont été formés les patrons des plus grandes entreprises mondiales ? Surtout dans des établissements d'enseignement supérieur américains, japonais ou français, selon le classement établi par l'École des mines de Paris, à partir du nombre d'anciens étudiants figurant parmi les dirigeants exécutifs des 500 plus grandes entreprises mondiales. HEC, Polytechnique et l'ENA figurent parmi les dix établissements ayant formé le plus de patrons de multinationales. Mais dans le monde, seules 15 écoles ont produit quatre dirigeants ou plus. De quoi conforter l'élitisme des grandes écoles françaises, mais cela montre surtout qu'ailleurs la formation des élites est beaucoup moins concentrée ! ■

En savoir plus : www.mines-paristech.fr/Actualites/PR/Ranking2011FR-Fortune2010.html

France Télécom Menace de scission

Et si France Télécom était scindé en deux ? L'Autorité de la concurrence pousse l'Arcep, le gendarme des télécoms à étudier une « séparation fonctionnelle » de l'opérateur historique entre, d'une part, l'exploitation des réseaux et, d'autre part, la fourniture de services. Et ce afin que les concurrents de France Télécom puissent utiliser son réseau dans les mêmes conditions tarifaires. Pourquoi dégainer l'arme nucléaire alors même que la concurrence s'est développée de manière satisfaisante sur le marché de l'ADSL ? Parce que le régulateur craint que le très coûteux déploiement de la fibre optique pour l'Internet à très haut débit ne soit l'occasion pour l'entreprise de reconstruire un monopole dans les zones peu denses. D'où cette menace afin de le pousser à être moins impérialiste. ■